

**Commission sur la sécurité et l'avenir
énergétiques du Québec**

**L'hydroélectricité : encore et toujours un
levier de développement économique**

Mémoire présenté par

Coalition pour la modernisation de
l'Aluminerie Alcoa de Baie-Comeau

Janvier 2005

Résumé

La Coalition pour la modernisation de l'Aluminerie Alcoa de Baie-Comeau (ci-après appelée Coalition) a vu le jour au début de 2004 et a pour principale mission de s'assurer que le projet d'investissement de plus d'un milliard \$ d'Alcoa, à son usine de première fusion de Baie-Comeau, se réalise. Les membres de la coalition sont Patrick Ferrero, président du Centre local de développement de Manicouagan, Sylvain Brisson, président la Chambre de commerce de Manicouagan, Marjolain Dufour, député de la circonscription de René-Lévesque, , Georges-Henri Gagné, préfet de la MRC de Manicouagan, Pierre Rousseau, président du Service d'actions entrepreneuriales, Denis Bérubé, président du syndicat (CSN) des travailleurs de l'aluminerie Alcoa et Ivo Di Piazza, maire de la Ville de Baie-Comeau. Ce dernier en est le porte-parole.

L'échec des négociations entre le gouvernement du Québec et Alcoa semble démontrer une volonté du gouvernement d'exporter la nouvelle production d'électricité pour accroître les profits d'Hydro-Québec. Est-ce que cette société d'État doit être le tiroir-caisse du gouvernement du Québec ou un puissant levier du développement économique comme elle l'a toujours été depuis la nationalisation?

L'hydroélectricité a été à la base du développement de la MRC de Manicouagan et a grandement contribué à créer de la richesse au Québec. L'hydroélectricité a été l'élément moteur de l'essor économique de la MRC de Manicouagan incitant des populations à venir s'y établir et favorisant la venue de la grande entreprise et la naissance de plusieurs entreprises de services spécialisés.

Pour l'avenir, les membres de la Coalition pour la modernisation de l'Aluminerie Alcoa de Baie-Comeau :

- sont favorables à l'accroissement du potentiel énergétique du Québec par le développement hydroélectrique et éolien sur le territoire québécois, dont sur la Côte-Nord;
- considèrent que, dans un contexte d'exploitation solidaire des ressources, la région est en droit de conserver les avantages qui lui ont permis de se développer, soit la disponibilité de l'énergie et des bas tarifs pour la grande entreprise présente sur son territoire;
- croient que le Québec doit continuer de compter sur une base économique diversifiée incluant la contribution appréciable de l'industrie de l'aluminium de première fusion;
- croient que le Québec doit, à tout le moins, supporter le maintien des alumineries déjà implantées sur son territoire, ce qui implique obligatoirement de contribuer à leur modernisation pour assurer notre positionnement compétitif sur l'échiquier international;

- considèrent les investissements gouvernementaux dans l'industrie de l'aluminium minimes lorsque l'on tient compte de tous les emplois créés et des retombées fiscales récurrentes qu'ils génèrent;

Sur le 40 000 \$ de subvention avancé par certains pour maintenir les emplois chez Alcoa :

Les 2/3 de cette soit disant subvention représentent essentiellement l'écart entre le tarif L offert à Alcoa et le tarif domestique. Or, le tarif L étant offert à toutes les entreprises du Québec, ce n'est que la balance (1/3 de 40 000 \$) qui, de fait, devrait être considérée comme une véritable subvention, soit 13 333 \$.

Cette subvention résiduelle des emplois d'Alcoa devrait de plus être projetée sur l'ensemble des emplois générés par 900 emplois dans le secteur de l'aluminium de première fusion (2 240 emplois indirects et induits pour l'ensemble du Québec¹). Ainsi, **le maintien de ces emplois menacés chez Alcoa n'équivaut qu'à une subvention de 3 821 \$² par emploi.**

De plus, **les deux paliers de gouvernement récupèrent annuellement quelque 25 000 \$, seulement en retombées fiscales pour chacun de ces 900 emplois de qualité maintenus chez Alcoa.** Cette somme ne tient même pas compte du pouvoir d'achat accru des travailleurs qui génère des retombées de taxes (TPS et TVQ) pour les deux paliers gouvernementaux.

Enfin, **les emplois reliés au projet de modernisation d'Alcoa représentent une proportion importante du bassin d'emplois de la Manicouagan.** En effet, 900 emplois directs, 943 emplois indirects et 409 emplois induits dans la Manicouagan sont comparables à une perte de 332 754 emplois à Montréal.³

- sont d'avis que le développement hydroélectrique et éolien de même que la modernisation des alumineries sont pleinement compatibles avec la volonté du gouvernement québécois de mettre en place un plan de développement durable.

Les membres de la Coalition sont convaincus que ces propositions permettront à la Manicouagan d'avoir une économie solide, saine et prospère et une masse critique de population qui pourra continuer de bénéficier d'une gamme de services publics adaptés aux besoins du milieu.

La question formulée à savoir si Hydro-Québec doit être un tiroir-caisse pour le gouvernement du Québec ou un levier de développement économique est déterminante. Pour la Coalition, la réponse est claire : **Hydro-Québec doit continuer d'être un levier de développement économique.** Comme elle l'a été depuis plusieurs décennies, la Manicouagan continuera ainsi d'avoir une contribution majeure à l'essor économique du Québec.

¹ Estimé à partir des retombées des emplois de l'Aluminerie Alouette de Sept-Îles, Econometrik National Plus inc. et Institut de la Statistique du Québec, 2003.

² 13 333 \$ x 900 emplois = 11 999 700 \$ / 3 140 emplois = 3 821,56 \$.

³ Basé sur 2 252 emplois directs, indirects et induits sur un total de 12 455 emplois à Baie-Comeau transposés à Montréal (1 840 335 emplois totaux)

VERSION FINALE

CET - 55 M
C.G. - SECTEUR
ENERGETIQUE



Commission de l'économie et du travail

« Le secteur énergétique au Québec – contexte, enjeux et questionnements »



L'hydroélectricité :

encore et toujours un levier de développement économique

Mémoire présenté par la

Coalition pour la modernisation de l'aluminerie Alcoa à Baie-Comeau

19, avenue Marquette – Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K5
Tél. (418) 296-8101 – Téléc. (418) 296-4194

Table des matières

Introduction.....	2
Mise en contexte	3
L'hydroélectricité : pas seulement des pylônes	4
Développement durable	9

Introduction

Baie-Comeau et la Manicouagan sont situées au cœur de la Côte-Nord. D'une superficie de près de 40 000 km carrés, les limites de la MRC s'étendent à l'Ouest à la rivière Bersimis et à l'Est, à la municipalité de Baie-Trinité. Bordée au Sud par le fleuve Saint-Laurent, sa limite Nord englobe la presque totalité du réservoir Manicouagan 5. La MRC de Manicouagan, c'est plus de 33 000 personnes dont 23 000 résident à Baie-Comeau. La Manicouagan, c'est aussi le complexe hydroélectrique Manicouagan-Outardes, soit huit barrages qui représentent 24 % de la production d'hydroélectricité du Québec et qui contribuent largement à son développement économique et à son enrichissement.

Plusieurs voix se font entendre depuis fort longtemps lorsqu'il est question de discuter de la principale source d'énergie des Québécois, l'hydroélectricité. Certains commentaires, certaines avenues de solutions relatives à la production d'énergie, mais surtout à sa disposition, nous font sourire, nous, gens des régions.

La filière énergétique ayant été au cœur des négociations entre Alcoa et le gouvernement du Québec, les membres de la Coalition sont heureux d'avoir l'opportunité de faire valoir leur point de vue face au choix du Québec en matière d'énergie.

Nous sommes de ceux qui ont contribué au développement du Québec. Nous, gens de Côte-Nord, sommes de ces bâtisseurs d'eau qui ont représenté pendant nombre d'années la fierté du génie québécois. À l'heure où le Québec se doit de redéfinir sa politique énergétique, tant pour garantir son développement économique que pour s'assurer de léguer aux générations futures une terre fertile en possibilités, la Côte-Nord, et principalement les gens de la Municipalité régionale de comté de

Manicouagan, entendent vous soumettre un cas d'espèce et, si vous me le permettez, outrepassons les bases théoriques de cette Commission et entrevoyons l'avenir énergétique du Québec à travers les aspirations de ceux et celles qui forgent déjà demain.

Mise en contexte

Les travaux de cette Commission semblent avoir débuté bien avant son lancement. La publicité entourant l'échec des négociations entre le gouvernement du Québec et l'aluminerie Alcoa, en ce qui a trait aux coûts d'attribution d'un bloc énergétique, en a stupéfié plus d'un.

La Coalition pour la modernisation de l'aluminerie Alcoa de Baie-Comeau est née de l'urgence d'assurer le maintien des opérations d'une industrie lourde, l'aluminerie Alcoa. La Côte-Nord, ce pays de démesure que d'aucuns ont qualifié de « grenier du Québec », voit une orientation gouvernementale mettre en péril les bases traditionnelles de son économie.

C'est en étant conscient de ce danger qu'un réseau d'acteurs socioéconomiques de la Manicouagan a entrepris, le printemps dernier, de démontrer aux décideurs gouvernementaux la place prépondérante qu'occupe l'industrie lourde dans notre région. Cette volonté des acteurs locaux se conjugue aujourd'hui avec la mobilisation de la population de la Ville de Baie-Comeau, mobilisation qui a su entraîner l'adhésion de toute une région à unir leurs efforts pour garantir notre prospérité économique.

Ainsi, cette Coalition est certes composée du CLD, du SAE, de la Chambre de commerce, mais l'importance de l'enjeu qu'elle défend se nomme également Tremblay, Gagné, Arsenault, car il s'agit d'abord et avant tout de la vie professionnelle de 1 800 travailleurs dont nous parlons. Plus encore, la

présence d'Alcoa à Baie-Comeau engendre quelque 2 700 emplois indirects et induits. Nombre de petites et moyennes entreprises dépendent de la vitalité de cette grande industrie.

L'aluminerie Alcoa génère annuellement 420 millions de dollars en retombées économiques au Québec, dont 189 millions dans la seule région de Manicouagan. Avec ses 440 000 tonnes métriques, l'usine de Baie-Comeau, c'est actuellement 16 % de toute la production canadienne. Outre la production d'aluminium, Alcoa est également une fenêtre sur le monde pour notre région. Possédant ses propres installations portuaires, ce géant de l'industrie lourde s'avère la porte d'entrée des initiés du cercle restreint du monde de l'aluminium.

Les améliorations consenties par cette entreprise au cours des vingt dernières années, dont deux phases majeures d'investissements, ont fait en sorte que notre région a pu traverser les dernières crises économiques sans voir s'effriter les bases traditionnelles de l'économie de la Manicouagan.

Le projet de modernisation – remis aux calendes grecques – aurait permis à notre communauté de bénéficier d'une industrie plus performante en matière d'environnement. Mais également, la concrétisation d'un tel projet aurait pu voir se lever un vent de confiance, gage de l'éclosion de projets porteurs d'initiatives de développement dans divers domaines.

L'hydroélectricité : pas seulement des pylônes

Issue de l'ingéniosité des Québécois, la région Manicouagan est jalonnée des pylônes de la société d'État qui l'a fait naître. Rappel incessant de la force que représente l'hydroélectricité pour le Québec

tout entier, c'est par le Québec des régions que les grands centres urbains ont assuré leur croissance économique.

Au cours des derniers mois, le discours gouvernemental a été axé sur les avantages liés à l'exportation de cette énergie propre, avantages pécuniaires certes, mais avantages peu significatifs en matière de développement régional. La Coalition désire rappeler à cette Commission les enjeux essentiels et les impacts déplorables d'une telle approche si on omet d'analyser ses effets dans sa globalité.

En tout premier lieu, la création de la société d'État Hydro-Québec a permis l'émergence d'industries énergivores venues profiter d'une terre d'accueil où force de bras et savoir-faire y sont encore conjugués aujourd'hui. En s'alliant à des promoteurs d'industries lourdes, c'est tout un territoire que le Québec s'est approprié par l'hydroélectricité. Sise tout près du complexe Manicouagan-Outardes, l'aluminerie baie-comeoise a contribué à solidifier les assises économiques de la région immédiate de Baie-Comeau.

Si la société d'État a réussi à sortir le Québec de la grande noirceur, c'est en partie grâce à des hommes visionnaires, c'est en parti grâce à un illustre personnage, l'Honorable Jean Lesage, qui a lancé en ses murs : « Nous allons ouvrir les portes sur l'avenir économique du Québec avec cette clé que vous nous avez confiée, celle de la nationalisation de l'électricité ».

Certes, ces années dorées peuvent sembler pour certains émerger d'un lointain passé. Mais pour nous, membres de la Coalition, cette citation prend tout son sens lorsque le débat public sur l'avenir énergétique du Québec vient balayer et même ignorer les impacts de certaines prises de position sur le devenir d'une communauté.

Le plaidoyer auquel souscrit le Gouvernement, dont son Premier ministre, à l'effet que nous ne devons pas donner l'électricité aux multinationales, est plus que légitime. Nous, Nord-Côtiers, ne pouvons qu'adhérer à ce concept par loyauté et respect envers ceux et celles qui ont bâti notre région, ceux et celles qui, par leurs actions, ont permis l'éclosion de cette richesse collective. C'est également par loyauté envers ces bâtisseurs que nous sommes en droit de vous demander d'examiner l'avenir énergétique du Québec, en élargissant l'obtention de votre objectif.

L'échec des négociations entre le gouvernement du Québec et Alcoa a été teinté par la volonté du Gouvernement d'exporter la nouvelle production d'électricité pour accroître les profits d'Hydro-Québec. Traçant un parallèle avec l'Alberta et son pétrole, certains avancent que le Québec, via l'exportation massive d'hydroélectricité, possède là la solution à tous ses maux en santé et en éducation. Ce que ces personnes oublient toutefois, c'est que l'Alberta a d'abord utilisé son pétrole pour créer de l'emploi et éliminer le chômage. Au Québec, on semble plutôt privilégier l'exportation à outrance, quitte à envoyer à la rue les travailleurs de grandes entreprises comme ceux de l'aluminium, en leur fermant le robinet de l'approvisionnement hydroélectrique.

Car, si d'aucuns parmi les économistes se plaisent à dire que les alumineries ne créent pas d'emploi, allez donc demander aux gens de Bécancour et aux entreprises qui gravitent autour de l'aluminerie les impacts économiques et sociaux de la récente grève chez ABI.

Une question fondamentale se pose : est-ce qu'Hydro-Québec doit devenir le simple tiroir-caisse du Gouvernement ou demeurer un puissant levier de développement économique, comme elle l'a toujours été depuis sa création. La société d'État doit-elle se contenter de présenter son bilan en mettant en exergue l'aspect financier seul ou peut-elle, comme la fierté québécoise le lui dicte implicitement, faire ressortir son rôle majeur de créateur de richesses?

Cette richesse qui, on s'en rend bien compte, que l'on soit des régions ou des grands centres urbains, n'a pas la même finalité.

Le débat entourant l'octroi d'un bloc énergétique à l'aluminerie baie-comeoise pour assurer son projet de modernisation, projet rappelons-le évalué à plus d'un milliard de dollars, a laissé place aux « théoriciens » du développement et a suscité l'élaboration de formules mathématiques complexes, laissant insinuer que c'est tout le Québec qui venait subventionner une entreprise privée pour maintenir des emplois à Baie-Comeau. Une entreprise privée qui, à l'heure où le Québec a plus que jamais besoin d'investissements, était prête à injecter 1,2 milliard de dollars dans l'économie québécoise.

La complexité du calcul du tarif L – tarif consenti aux grandes entreprises par Hydro-Québec – qui est de 3,8 cents du kilowatt/heure, doit être expliquée en relation avec les coûts de production impartis à Hydro-Québec. Ce tarif est effectivement plus bas que celui payé pour la consommation domestique. Malgré cela, et contrairement à ce que certains « porte-voix » et « experts » prétendent, ce tarif génère des profits de l'ordre de 15 % pour Hydro-Québec. Ceci s'explique notamment par le fait que, ces entreprises étant généralement implantées à proximité des barrages, les frais imputables au transport de l'énergie sont minimes, de même que ceux reliés à sa transformation, cette transformation étant réalisée, dans le cas d'Alcoa, par l'entreprise elle-même.

Les « experts » ne peuvent non plus, dans leur analyse, faire abstraction que les grands ouvrages de production hydroélectrique servant à l'alimentation de l'aluminerie de Baie-Comeau sont depuis longtemps amortis, les coûts du kilowatt/heure produit par le complexe Manicouagan-Outardes étant de l'ordre de 2 cents.

Ce qu'il faut comprendre de ces données, c'est que le tarif L, contrairement à tout ce qui a été véhiculé, est un tarif rentable pour Hydro-Québec et le Gouvernement. Tous reconnaissent l'importance de la rentabilité d'Hydro-Québec. Pour nous toutefois, cet enrichissement collectif s'est fait au détriment des citoyens de la Côte-Nord. Nous l'avons dit précédemment, huit barrages se dressent sur le territoire de la Manicouagan et un seul d'entre eux, propriété d'une entreprise privée, verse des impôts municipaux. Ce seul barrage génère des retombées de 1,5 million de dollars à la Ville de Baie-Comeau. Des sept autres barrages, propriétés d'Hydro-Québec, la région Manicouagan n'en retire aucun impôt foncier. Pourtant, nous avons fait le sacrifice de notre territoire lors de l'installation de ces barrages, nous avons souscrit à l'inondation de milliers de kilomètres carrés, au nom de l'essor économique du Québec.

En plus de promouvoir l'activité économique et de contribuer à l'occupation dynamique du territoire nord-côtier, l'application du tarif L fait également en sorte que les Québécois des régions, et nous n'accepterons jamais d'être considérés comme des citoyens de seconde zone par notre Gouvernement, doivent être assurés que toute initiative, dont la finalité est d'édifier une économie diversifiée en région, soit soutenue par des mesures fiscales permettant aux grandes industries, bases de notre prospérité, de demeurer des partenaires du développement économique et social de la collectivité.

Le complexe Manicouagan-Outardes orne le paysage nord-côtier depuis plus de 40 ans. Depuis plus de 40 ans, l'exploitation de ces installations vient garnir le tiroir-caisse de l'État québécois. Mais au-delà de l'aspect financier, le Québec d'il y a 40 ans avait fait le pari que l'implantation d'industries lourdes favoriserait la diversification économique. Ce pari, nous l'avons vécu en région et le vivons encore aujourd'hui.

Garantir à l'industrie déjà présente en région l'application d'un tarif L qui leur permettra d'assurer la pérennité de leurs entreprises et de demeurer concurrentielle sur la scène mondiale, c'est nous donner l'occasion en région d'user d'un détonateur pour poursuivre et soutenir tout un processus de développement. Un tel processus impose, pour contrer les effets pervers de la mondialisation, une chimie fort complexe où s'entremêlent les buts et objectifs d'une multitude d'acteurs. Nous demandons au Gouvernement de prendre une part active à ce processus pour le devenir du Québec, le devenir des régions dont nous sommes.

Développement durable

Dans le débat sur l'avenir et la sécurité énergétiques du Québec, nous ne pouvons faire fi du concept de développement durable auquel toute société doit consentir. Dans l'optique de mise en valeur des énergies renouvelables, il importe de quantifier la force de notre patrimoine hydroélectrique et d'assurer la cohérence entre le discours prônant l'enrichissement collectif et celui, peu populaire, de maintenir des économies fortes en région.

Trop longtemps, les ressources nord-côtières ont été gérées sous le sceau de l'abondance. Trop longtemps, notre collectivité a consenti d'innombrables avantages au Québec tout entier sans pour autant, soulignons-le, demander aux Québécois de sacrifier quoique ce soit en retour. À l'heure des choix portant sur l'avenir énergétique, à l'heure où les Québécois doivent se redéfinir en matière d'énergie, ce n'est certes pas en exportant cette énergie que le Québec pourra réussir à faire du développement durable. Celui qui pense développement durable ne peut faire abstraction de l'interdépendance qui doit exister entre les volets économique et social. On ne peut poser des gestes

visant à accroître la richesse collective en mettant l'emphase sur l'exportation d'électricité et ce, au détriment de la santé économique de régions comme la nôtre.

Pour nous, gens des régions, on ne peut parler de développement durable au Québec si cela suppose d'amoindrir l'apport indéniable des régions qui ont contribué à le bâtir. En cela, nous adhérons aux propos du Premier ministre Jean Charest lorsqu'il déclarait, le 29 avril 2004, lors de l'inauguration du chantier Péribonka : *« L'énergie chez nous, c'est propre. Mais l'énergie chez nous, ça doit devenir un facteur de plus en plus important dans le développement économique. L'énergie chez nous est fiable. Et ça, ça va devenir un argument de taille pour que nous puissions attirer les investissements au Québec. »*.

Nous souhaitons, tout comme vous sûrement, que ces propos trouvent écho lorsque le point final aura été mis à la Politique énergétique du Québec. Nous souhaitons que le gouvernement du Québec, dans sa réflexion, trouvera la façon de faire pour ne pas y perdre le Nord!